

AVIS

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la ville de Shawinigan, que lors de la séance ordinaire tenue le 7 novembre 2023, le conseil de la Ville de Shawinigan a adopté le règlement suivant :

SH-725 décrétant un emprunt et une dépense de 450 000 \$ pour l'aménagement d'une aire de jeux d'eau au parc Pierre-Garceau

Ce règlement a pour objet d'autoriser la Ville à procéder à des travaux d'aménagement d'une aire de jeux d'eau au parc Pierre-Garceau situé dans le secteur Saint-Gérard-des-Laurentides, tel que le prévoit le Programme triennal d'immobilisations adopté pour l'exercice financier 2024.

Ce règlement a reçu l'approbation des personnes habiles à voter, le 24 novembre 2023 et celle de la ministre des Affaires municipales, le 24 avril 2024.

Ce règlement est accessible au Service du greffe et des affaires juridiques, situé au 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Shawinigan, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture du bureau.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Shawinigan, ce 10 mai 2024

Me Marie-Pier Gélinas
Greffière adjointe